



Rappel : Le formulaire de demande d'aide est à compléter et à transmettre à l'antenne RASED de secteur avant toute intervention (directe / indirecte).

Par l'enseignant

Par le RASED

Période 1

- Premier repérage des besoins (observations, bilans pédagogiques, entretiens, CMC...)
- Rédaction du PPRE

- informer
- conseiller

Période 2

- Mise en œuvre du PPRE au sein de la classe
- Ajustements éventuels pour prendre en compte les progrès et les nouveaux besoins de l'élève

- conseiller

Période 3*

- Même démarche qu'en P2 (en appui sur le point d'étape CP des évaluations nationales, du LSU...)
- Envoi des demandes d'aide à l'antenne RASED pour transmission à l'IEN en P3 pour une intervention en P4

- conseiller
- recueillir les besoins d'intervention

Période 4

- Intervention éventuelle du RASED sur décision de l'IEN (aide directe ou indirecte)

- Prendre en charge après validation de l'IEN

Période 5

- Intervention du RASED (aide directe ou indirecte)

- Prendre en charge sans validation préalable de l'IEN

*En P3, dans le cadre d'un accompagnement de circonscription spécifique, l'IEN pourra associer le RASED au projet et autoriser une intervention.